

3. ROBERT BOULET, Palmarolle (Abitibi)

907 points

Il y a cinq ans monsieur Robert Boulet obtenait la neuvième place parmi 85 concurrents, méritant d'emblée une médaille d'argent dès sa première participation au concours du Mérite agricole.

Originaire de Saint-François, dans Montmagny, monsieur Boulet cultive à son compte depuis 21 ans un bien situé en bordure de la rivière Dagenais, à Palmarolle. Au cours des années il a considérablement agrandi son domaine. Il cultive en plus la terre de son père, contiguë à la sienne. Notons en passant que les juges ont fait la connaissance de monsieur Evariste Robert, âgé de 74 ans, et de madame Robert qui jouissent aujourd'hui d'une retraite confortable et des plus méritées.



Vaste et solide, la maison de monsieur Robert Boulet recevra incessamment un revêtement de déclin.

Au total l'exploitation couvre 433 acres. Une partie considérable est en bois. Les 173 acres en culture sont constituées de sol argileux à l'exception d'une quinzaine d'acres de terre organique.

Le 14 août, date de la visite, on n'est encore qu'au milieu de la fenaison à cause du temps pluvieux qui prévaut depuis plusieurs semaines. Les prairies rendent bien. Des champs en foin pour la quatrième année donneront sûrement deux tonnes à l'acre. Les 25 acres de grains mélangés (orge et avoine) ont fort belle apparence. Les pâturages ont été fauchés en juillet. Cette pratique retarde la propagation des herbes nuisibles tout en uniformisant le broutement. Le concurrent s'intéresse vivement à un système de rotation qui comprendrait deux années de grains sans semis fourrager, suivies d'un semis fourrager sans plante-abri qu'on laisserait produire 4 ou 5 ans avec fertilisation appropriée.

Les revenus de l'exploitation proviennent exclusivement d'un troupeau de type Holstein où l'on dénombre 34 vaches en production et une quarantaine de jeunes sujets. En 1968 les laitières, soumises au contrôle provincial, ont donné 368,500 lb de lait dosant 3.8 pour cent de matières grasses. Ne gardant pas de taureau, monsieur Boulet en loue un pour faire saillir les taures à l'automne. Pour les vaches, il ne recourt qu'à l'insémination.

Figurant à l'inventaire pour une somme de 18,000 dollars, l'équipement de ferme mérite et reçoit un entretien soigné. Le concurrent, qui a appris et pratiqué



Yolande et Francine Boulet dans la laiterie. Malgré la présence de ce superbe bassin réfrigérant on doit encore embidonner le lait, la cueillette ne s'effectuant pas encore par camion-citerne.



Tous les hommes de la ferme, monsieur Boulet, Bertrand, Jean-Guy et Gilles, s'affairent au coulage du béton pour le plancher de cette construction qui servira à la fois de garage et de remise.

le métier de forgeron, s'adonne aussi à la mécanique. Bien pourvu d'outils pour le travail du bois et des métaux, il peut effectuer de ses propres mains des réparations qui autrement s'avèreraient très coûteuses. Les trois garçons, Bertrand, Jean-Guy et Gilles, paraissent avoir hérité des dispositions de leur père dans ce domaine. Bertrand, au surplus, est diplômé de l'Ecole d'agriculture de La Ferme. Lors du passage des juges, les trois gaillards travaillaient à l'érection d'un garage de 36 pieds sur 40 qui servira à la fois de remise et d'atelier.

Les bâtiments sont solides et d'une tenue qui ne laisse rien à désirer. Deux ventilateurs électriques aident à la ventilation de l'étable, qui est aussi équipée d'un écurer mécanique. Bien que la laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne depuis un an, on doit encore embidonner le lait, vu que la cueillette ne s'effectue pas encore en camion-citerne.

La maison est vaste. Ses murs extérieurs sont prêts à recevoir un revêtement de déclin. On en a agréablement refait l'intérieur où l'on remarque les accessoires ménagers courants. Madame Boulet a fort à faire avec une maisonnée de sept enfants. En plus des trois garçons dont on a déjà parlé, la famille comptant aussi quatre filles dont la benjamine a douze ans.

Monsieur Boulet prête volontiers son concours aux organismes qui intéressent sa profession. Il est président du Syndicat des producteurs de lait nature et de la Caisse populaire et membre du Comité consultatif de l'Assurance-récolte ainsi que de la Commission d'appel de la Société du Crédit agricole.